

L'homme pressé

Autor(en): **Alliaume, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1998)**

Heft 107

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On connaît peu la véritable histoire de Jean-Henri Dunant. Élevé dès sa plus tendre enfance dans la tradition de l'humanitaire, Colladon par sa mère, il était d'une bonne famille genevoise soucieuse du bien être communautaire et habituée à assister les démunis. Son père, Jean-Jacques était membre bénévole de la chambre des tutelles et curatelles : outre la protection d'orphelins et de prisonniers, il était chargé de contrôler - déjà - les conditions de détention des criminels genevois déportés au bagne de Toulon. On raconte même que le petit garçon âgé de six ans se serait écrié, à la vue de ces pauvres bagnards "quand je serai grand, j'écrirai un livre pour les sauver".

Une foi d'exalté

Entré à 10 ans au fameux collège de Genève, il le quitte vers 14 ans, en 1842, nanti de nombreux prix de piété, compensant sans doute un intérêt moindre pour d'autres disciplines. Son engagement se poursuit dans le mouvement protestant du Réveil, prônant la solidarité et la charité active. Il s'engage plus tard comme visiteur de prison avant de fonder l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève. Une rencontre avec Harriet Beecher-Stowe le poussera à s'engager dans les combats anti-esclavagistes et même à publier une étude comparée sur l'«humanité» avec laquelle musulmans et chrétiens traitaient leurs... esclaves.

De sa famille, Jean-Henri Dunant avait hérité le goût des affaires. Après une formation dans la banque, chez MM Lullin et Sautter de Beauregard, il se met à son compte dans un projet qui devait lui permettre de marier colonisation commerciale et évan-

L'homme pressé

D'Henry Dunant, l'histoire a retenu le témoin de Solferino et le créateur de la Croix-Rouge. Homme d'affaires maladroit, le bienfaiteur genevois eut des heures sombres avant de cueillir, en fin de parcours, ses lauriers de fondateur de la cause humanitaire.

Philippe Alliaume



gélisation. Lorsqu'il part pour l'Algérie, c'est pour y exploiter des terres à blé du côté de Sétif, mais aussi pour rechristianiser ce qu'il considérait comme un morceau de

l'Europe envahi au VII^e siècle. Au XIX^e siècle, partir aux colonies était une aventure follement exotique et romantique.

Un manque de jugement coûteux

Si la foi permet de soulever des montagnes, elle n'est pas suffisante pour faire des affaires. Henry, qui avait entre temps anglicisé son prénom, avait oublié qu'il était toujours citoyen de Genève et que l'Algérie faisait partie de l'Empire Français. L'administration impériale multipliait les obstacles, refusait les concessions, et ses affaires menaçaient de périlcliter. Ne reculant devant aucune audace, il décide d'aller lui-même solliciter auprès de Napoléon III les autorisations nécessaires. L'Empereur n'était pas à Paris mais en Lombardie, à la tête des troupes françaises alliées aux Italiens pour tenter de repousser l'occupant Autrichien.

À Solferino, Dunant se trouve plongé, le 24 juin, dans la bataille. Pendant 16 heures, 300 000 soldats Français, Italiens et Autrichiens, affamés, assoiffés, épuisés et aveuglés de rage s'affrontent au mousqueton, à la baïonnette, au sabre, puis à mains nues et à coups de pierres, au milieu du feu des canons. Après la défaite des Autrichiens, et un carnage de près de 40 000 victimes, morts au combat ou blessés impitoyablement achevés par des combattants hagards, allaient venir les souffrances de la fin du jour.

Outre l'épuisement, qui conduisait les hommes à s'endormir sur place malgré l'horreur de la situation, le principal ennemi était la soif. Les cultures algériennes de Dunant étaient déjà victimes de



l'absence de concessions pour les sources. Sur le champ de bataille de Solferino, il se lança à corps perdu dans la distribution des rares gouttes d'eau épargnées par la bataille.

Charité en vrac

Dunant établit son quartier général dans la Chiesa Maggiore de Castiglione, village ayant recueilli 9 000 blessés. Assisté de volontaires locales ralliées par son généreux appel "Tutti Fratelli" - ce sont tous des frères -, il entreprend de distribuer eau, pansements de fortune, soins et réconfort. Au milieu du XIX^e siècle, l'heure n'était pas encore aux anesthésiants, aux antibiotiques, aux infirmeries de combat et autres ambulances de soin. Quelques jours plus tard, il put faire rassembler dans les "hôpitaux" de Brescia 30 000 survivants soignés par 140 médecins et des cohortes de volontaires, doublant quasiment la population de la petite ville. C'est alors qu'il prit conscience que plus encore que de la bonne volonté et des moyens, les secours aux blessés manquaient cruellement d'organisation.

Quand il publie, trois ans plus tard, le *Souvenir de Solferino* qui le rendra célèbre, Dunant a fait son choix. Jugeant impossible d'empêcher les guerres, il propose d'en atténuer les souffrances en préparant en temps de paix la logistique nécessaire pour secourir, assister, réconforter,

recenser et transporter les ex-combattants à l'instant où ils étaient mis hors de combat. Le retentissement mondial de ce livre lui vaut le soutien des grands hommes de l'époque - Guillaume-Henri Dufour, Victor Hugo, Ferdinand de Lesseps, Charles Dickens, les frères Goncourt - et de toutes les cours d'Europe. Florence Nightingale, l'héroïne de la Guerre de Crimée, lui apporte son soutien : elle insiste sur la nécessité d'organiser des secours pour les situations de paix et plaide pour l'organisation interne des secours dans chaque pays.

Le tout premier comité des cinq, premier acte officiel et ancêtre du CICR réunit Louis Appia, inventeur d'une civière perfectionnée, Gustave Moynier et Théodore Maunoir, chirurgiens, et le Général Dufour. L'édifice se construit ensuite rapidement : conférence de Genève en 1863, neutralité des équipes médicales, emblème protecteur, pour déboucher en 1864 sur la première Convention de Genève et ses textes fondateurs.

La générosité d'Henry Dunant dans l'organisation de la Croix-Rouge l'avait conduit à négliger complètement ses affaires pendant près de cinq ans. En 1867, alors âgé de 39 ans, il est rattrapé par la justice. Au tribunal, personne ne pensa à la responsabilité des gérants de ses affaires, personne ne lui sut gré d'avoir englouti toute sa fortune et le patrimoine familial pour tenter de rembourser ses dettes, personne ne

mit dans la balance son dévouement total à la Croix-Rouge. Coupable aux yeux de la bonne société genevoise d'une faillite d'un million de francs suisses, il est accusé d'avoir sciemment trompé ses administrateurs, condamné et traîné dans la boue par les journaux genevois. La plupart de ses amis influents cessent de lui adresser la parole, et même la Croix Rouge à qui il avait tout donné, le met sur le carreau. Humilié et déchu, il quitte la hautaine Genève sans espoir de retour.

Co-lauréat avec Krupp

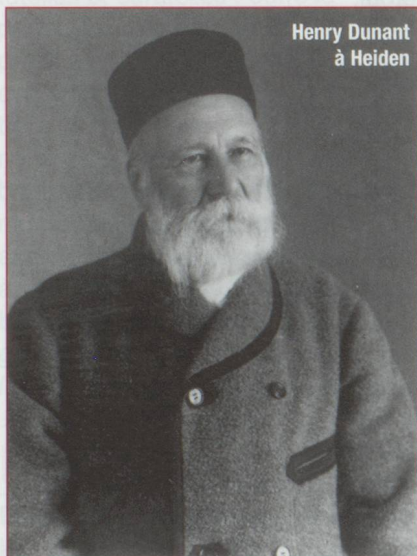
Malgré ses déboires avec la Suisse, le reste du monde continuait de considérer Dunant comme le héros fondateur de la Croix Rouge. À l'Exposition Universelle de 1867 à Paris, son buste couvert de lauriers est exposé sur le stand de la Croix-Rouge : ne pouvant supporter sa déchéance matérielle, il le fait supprimer. Le buste voisin était dit-on celui de Krupp, qui reçut le grand prix pour le nouveau canon qu'il venait d'inventer. Au cours de la même cérémonie, le CICR recevait une médaille d'or pour services rendus. Comme si une fois de plus, la Guerre justifiait la Croix Rouge et la Croix Rouge rendait la guerre supportable.

La Croix Rouge subit son baptême du feu lors de la guerre Austro-Prussienne de 1866, où seule la Prusse disposait d'une société de secours. Elle contribua ensuite à évacuer les blessés allemands de Sedan, pendant que Napoléon III, dont les secours n'avaient pas progressé depuis Solferino, se rendait pour épargner des vies. Lors du siège de Paris, Dunant put réconforter les victimes, mais son influence ne fut pas suffisante pour enrayer la rage meurtrière de la Commune où l'on massacra sans distinction militaires, civils, prêtres et prisonniers. Infatigable visionnaire et malgré le handicap de moyens toujours plus réduits, il reprend son bâton de pèlerin européen : en 1872, au congrès de l'Alliance Universelle, qu'il avait fondée, il obtient un véri-

Histoire

▶ table statut des prisonniers de guerre. N'ayant plus les ressources de rechercher les appuis nécessaires, ses travaux peinent à aboutir.

Pendant près de 15 ans, il est pour ainsi dire considéré comme mort. Coupable d'avoir des idées trop en avance sur son temps, il doit se résoudre à les voir être réalisées par d'autres. La Croix-Rouge se développait, les pays y adhéraient les uns après les autres, l'emblème rouge et blanc était enfin reconnu et l'on oubliait son fondateur tombé



Henry Dunant
à Heiden

dans la misère. Vieilli et malade, exilé depuis 20 ans, il revient pourtant en Suisse orientale en 1887, et s'établit à Heiden. Là, il tente de reprendre une vie normale dans une communauté villageoise au milieu des montagnes, des lacs et de l'air pur. Mais on ne se remet pas facilement de la célébrité. Aigri et irritable, Dunant se coupe progressivement des habitants de Heiden : ils ne pouvaient lui apporter que l'amitié paisible des gens ordinaires. Il attendait la reconnaissance des puissants.

C'est d'un journaliste local, Georg Baumberger, que viendra le salut plus de trente ans après *Un souvenir de Solferino* : Baumberger publie un article sur l'ex-bienfaiteur dans *Über Land und Meer*. D'un coup, la célébrité lui est rendue avec son cortège de courrier, d'amis, d'hommages et de distinctions. L'homme d'affaires hier malheureux refait fortune, mais prend cette fois la précaution de placer les dons à la banque. Napoléon III s'était même en personne offert pour payer la

moitié de ses dettes si ses amis payaient l'autre moitié. On raconte que si la proposition de l'Empereur ne lui est jamais parvenue, c'est peut-être que dans la bonne société, on avait intérêt à ne plus reparler de la faillite de la Société des Moulins de Mons-Djémila.

De nouveau en fonds, Dunant se lance dans maints projets pour la paix, dénonce l'exploitation des femmes, la misère des enfants, oeuvre pour les victimes de la Révolution industrielle, ... En 1901, il partage le premier prix Nobel de la Paix de l'histoire avec Frédéric Passy, le fondateur français de la Ligue internationale et permanente de la Paix. Le voisinage de Passy, qu'il estimait, lui était autrement plus agréable que celui de Krupp 34 ans plus tôt.

Dunant restera fidèle à ses contradictions jusqu'à la dernière heure : son testament, ouvert en 1910, répartit intégralement le montant du prix Nobel entre des oeuvres de charité. Il n'en avait pas dépensé un centime de son vivant. Ce Genevois

Le Mouvement Croix Rouge

Ses principes fondateurs sont au nombre de sept : **humanité** (alléger les souffrances et faire respecter la personne humaine), **impartialité** (secours aux personnes sans condition ou discrimination, dans la seule mesure de leurs souffrances), **neutralité** (interdiction de prendre partie aux hostilités et controverses), **indépendance** (auxiliaires des pouvoirs publics et respectueuses des lois, les sociétés se doivent de garder l'autonomie nécessaire au respect des principes), **volontariat** (action volontaire et désintéressée), **unité** (une seule société de Croix Rouge ou de Croissant Rouge par pays), **universalité** (et son corollaire d'entraide et d'égalité de toutes les sociétés). Ces grands principes régissent les différentes instances du Mouvement que sont les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, groupées dans la Fédération Internationale et le Comité International de la Croix Rouge (CICR), institution humanitaire, privée, indépendante, composée exclusivement de délégués suisses, de manière à pouvoir garantir la neutralité de ses intervenants sur le terrain. Tous les quatre ans se tient la Conférence Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, conférence diplomatique qui représente l'organe suprême du mouvement.

Deux musées sont particulièrement intéressants, le Musée du CICR et celui de l'Institut Henry Dunant, tous deux à Genève.


On peut également consulter :

Un Souvenir de Solferino, de Henry Dunant. (Genève CICR)

De l'Utopie à la Réalité, Genève, Société Henry Dunant

Croix-Rouge et Croissant Rouge, Genève, portrait d'un mouvement international (Genève, CICR/Ligue)

Henry Dunant, de Pam Brown (Ils ont servi l'humanité)

fantasque et idéaliste aura réussi une double gageure : ruiné en cherchant à gagner de l'argent, il se sera paradoxalement enrichi en se mettant bénévolement au service des autres. Son oeuvre, à laquelle son nom reste attaché pour l'éternité, reste celle d'un fou visionnaire, précipité dans le déshonneur et rattrapé à temps par la justesse de sa cause. 



Maison natale
de Henry Dunant,
rue Verdaine.